Revue de Traduction et Langues Volume 17 Numéro 01/2018, pp. 103-115
Journal of Translation and Languages مجلة الترجمة واللغات
ISSN (Print): 1112-3974 EISSN (Online): 2600-6235

L'expression du Désaccord dans le Débat Télévisé Algérien : cas de l'émission « Controverse »

The Expression of Disagreement in the Algerian TV Debate: Case of the "Controversy" broadcast

Hocini Siham
Université d'Alger 2 Abou El Kacem Saâdallah-Algérie
Hocini.siham@yahoo.fr
0000- 0002-6192-5432
Dr. Bejaoui Wafa
Université d'Alger 2 Abou El Kacem Saâdallah-Algérie
Bedjaoui79@gmail.com
0000- 0002-0660-8418

Pour citer cet article :
Hocini, S.& Bejaoui, W. (2018). L'expression du Désaccord dans le Débat Télévisé Algérien : cas de l'émission « Controverse ». *Revue Traduction et Langues 17(1),* 103-115.

Reçu : 16/ 07/ 2018 ; **Accepté** :01/ 08/ 2018, **Publié :** 31/08/2018

Résumé : *L'acte de désaccord s'impose avec dosages variables dans tous types d'interactions verbales, dans les conversations familières comme dans les interactions formelles, à l'exemple du débat télévisé où il se revêtit de diverses formes. Or, il n'existe pas à l'heure actuelle, en Algérie, d'ouvrages se penchant sur l'étude des différentes réalisations de ce phénomène dans ce contexte. Ainsi, le besoin s'est fait immédiatement sentir de mener une recherche, dans le domaine de la pragmatique interactionnelle, visant à décrire les différentes formulations de cet acte de langage dans le débat télévisé algérien, et plus précisément dans l'émission « Controverse », et vérifier si elles sont déterminées par l'objet visé par celui-ci. L'analyse du corpus, qui s'appuie sur la description de Kerbrat-Orecchioni des réalisations des actes de langage, montre que l'expression du désaccord dans ces débats repose certes sur des moyens extrêmement variés, mais le procédé le plus employé reste celui de la négation polémique.*
Mots-clés : *acte de langage, assertion, débat télévisé, désaccord, objet du désaccord, pragmatique interactionnelle.*
Abstract: *The act of disagreement imposes itself with variable dosages in all types of verbal interactions, in familiar conversations as in formal interactions, as in the televised debate in which it takes on various forms. However, in Algeria, there are currently no books examining the different achievements of this phenomenon in this context. Thus, the need was immediately felt to conduct a research, in the field of interactional pragmatics, aimed at describing the different formulations of this speech act in the Algerian televised debate, and more specifically in the program "Controversy". The analysis of the corpus, which is based on Kerbrat-Orecchioni's description of the achievements of speech acts, shows that the expression of disagreement in these debates is certainly based on extremely varied means, but the most widely used method remains that of controversial negation.*

Auteur corerspondant: Hocini Siham

Keywords: *Speech act , assertion , televised debate , disagreement , object of disagreement, interactional pragmatics.*

1. Introduction

Le désaccord est un acte susceptible d'engendrer un changement de la situation interactionnelle, notamment de la relation interpersonnelle, menant ainsi au refroidissement de l'ambiance, voire à la dispute. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Austin (1970) lui attribue le statut d'acte de langage.

Pour Kerbrat-Orecchioni (2016 :10), cet acte exprimant « une réaction négative » à une assertion initiative, peut « se réaliser dans des formats extrêmement divers ». C'est l'observation de ces formes, telles qu'elles sont attestées dans l'émission télévisée algérienne « Controverse », qui nous intéresse dans ce présent article. Et ce, afin de combler le manque ressenti au niveau des études interactionnistes, notamment en Algérie, quant à l'étude de ce phénomène.

Par ailleurs, pour Kerbrat-Orecchioni (2016), l'affirmation (ou l'assertion initiative) susceptible de donner lieu à un désaccord ne se réduit pas à l'opinion du précédent locuteur ; au contraire, elle peut concerner divers objets tels que l'affirmation des faits (qui concerne aussi l'opinion du locuteur), la reformulation par B du dire de A et l'attaque personnelle. Ainsi, les différentes formulations du désaccord dont ce travail vise la description, seront par la suite mises en corrélation avec l'objet sur lequel porte cet acte.

Les questions principales qui motivent cette étude, peuvent se formuler comme suit : comment s'exprime le désaccord dans l'émission télévisée « Controverse » ? L'expression linguistique du désaccord est-elle tributaire de l'objet que vise celui-ci ?

Si nous partons du principe selon lequel le désaccord est une réaction négative à une assertion, nous nous attendrions à ce que les participants au débat recourent, pour exprimer cet acte, non seulement aux expressions performatives (Austin, 1970), mais aussi aux adverbes de négation « non » et « ne…pas ». Par ailleurs, étant donné que les désaccords portant sur l'attaque personnelle ou sur la reformulation concernent directement le locuteur, leur formulation serait explicite et plus directe que les désaccords visant l'affirmation des faits. Nous tenterons de vérifier ces hypothèses à l'aide d'une analyse qualitative et quantitative d'un corpus qui se compose des enregistrements transcrits de trois épisodes de l'émission « Controverse ».

2. Éléments de définition de quelques concepts de base

2.1. L'acte de langage

Le mot « acte de langage » est traduit de l'anglais « speech act ». Il découle du principe résumé dans la célèbre formule « dire, c'est aussi faire », introduite par Austin lors de ces conférences prononcées en 1955 à l'université de Harvard (Austin, 1970[1]). Pour lui, l'objectif du langage n'est pas uniquement de représenter le monde tel qu'il est conçu dans la linguistique moderne, mais c'est d'agir sur autrui et de réaliser des actes. C'est d'ailleurs ce que confirme Searle (1972 :59) : « parler c'est accomplir des actes ». Pour Kerbrat-Orecchioni (2009 : 1), parler c'est exercer un acte sur l'interlocuteur et de modifier ainsi la situation :

[1] Il s'agit ici de la traduction française faite par G. Lane de l'ouvrage de J.L. Austin : *How to do Things with Words.* Publié en 1962 à Oxford.

> *Dire*, c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi *faire*, c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant. Au lieu d'opposer comme on le fait souvent la parole et l'action, il convient de considérer que *la parole elle-même est une forme d'action*.

L'acte de langage » désigne donc l'action que l'on peut réaliser par la parole. Cet acte peut être une question, un ordre, un conseil, une promesse, un accord, un désaccord, etc.

2.2. Les actes de désaccord et d'assertion

Selon Kerbrat-Orecchioni (2016), le désaccord est un acte de langage *réactif* pris en charge par au moins deux interlocuteurs. Il consiste plus précisément en une réaction *négative* à une assertion (ou à une question « orientée[2]). L'auteure (2016 :10) exclut des cas du désaccord, les réactions négatives, exprimées après une demande d'information ou un ordre, qui renvoient plus au « refus » qu'au désaccord : « Employé au sens strict, le terme de désaccord est donc loin de recouvrir toutes les formes de divergences possibles entre les interlocuteurs ». Concernant le cadre de sa réalisation, Kerbrat-Orecchioni (2016 :10) considère que :

> Prototypiquement, le désaccord s'inscrit dans le schéma suivant :
>
> • A asserte X : *X est vrai pour moi* (X pouvant être un contenu positif ou négatif) ;
>
> • B exprime son désaccord : *X est faux pour moi* — le désaccord proprement dit s'accompagnant généralement d'une justification, ainsi que d'une précision concernant Y (= non-X) qui est vrai pour B.

L'assertion désigne donc l'acte initiatif qui affirme une proposition ou un argument qui comporte « constatation », « accusation », « appréciation », « critique », etc. Le désaccord est considéré comme un acte verbal de nature réactive à une assertion. Cependant, il peut fonctionner à nouveau comme acte initiatif provoquant une autre réaction de l'allocutaire. Il se caractérise ainsi par sa nature à la fois rétroactive et proactive.

2.3 Le débat télévisé

Le débat télévisé est un type d'interaction verbale médiatique (Vion, 2008), ce qui lui confère un aspect formel : « Le débat est une discussion plus organisée, moins informelle (…) qui se déroule dans un cadre préfixé » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 118). De plus, il se caractérise par une forte prévalence de la compétitivité sur la coopérativité entre les participants : « Une interaction peut être qualifiée de débat à partir du moment où elle se présente comme la confrontation publique de points de vue au moins partiellement divergents sur l'objet de discours » (Kerbrat-Orecchioni, 2017 : 16). Ce

[2]Contrairement aux « vraies » questions comme « est-ce qu'il pleut ? », où il ne peut y avoir ni accord ni désaccord, la question « orientée » est une sorte d'assertion sous-entendue, comme « il fait beau aujourd'hui, n'est-ce pas ? » (Doury et Kerbrat-Orecchioni2011 : 69).

caractère conflictuel fait du débat une situation appropriée pour la production du désaccord sous ses différentes formes.

3. Présentation du corpus et des stratégies de recherche

« Controverse » est une émission hebdomadaire produite en langue française[3], animée par le journaliste Khaled Drareni (KD) et diffusée chaque mercredi à vingt heures trente minutes sur la chaîne Dzaïr TV[4]. Elle est du type débat télévisé ettraite des sujets d'actualité dans les domaines politique, économique et social. Le choix de cette émission se justifie par le fait qu'elle constitue un milieu propice pour la réalisation de désaccord. De plus, les débats qui y sont produits constituent une forme de données dialogales, orales, naturelles et authentiques préconisées pour toute recherche se voulant interactionniste.

Nous travaillons sur trois numéros : le premier traite le thème du « Gaz de schiste », diffusé le « 27.11.13 » ; le second s'articule autour du thème de « L'autonomie de la kabylie », diffusé le « 05.12.13 » ; quant au dernier, il s'intitule « Le mouvement Barakat : a-t-il un avenir ? » et diffusé le « 12.03.14 ». Ce qui a motivé le choix de ces numéros c'est qu'ils abondent en séquences comportant l'acte de désaccord visé par ce travail, du moment qu'ils ont trait à des questions cruciales et critiques du pays.

Chaque numéro se compose de quatre à cinq participants des deux sexes : un journaliste-animateur et trois à quatre invités-débatteurs, tous assis et débattent autour d'une table. Ils représentent des niveaux d'âge différents (entre 30 et 60 ans) et ont des statuts socioprofessionnels variés. La durée dont dispose chacun des numéros varie entre quarante minutes et une heure.

Les données sont collectées, en octobre 2016, à l'aide de l'extension « Grab any media » du navigateur « Opéra », puisqu'il s'agit de données déjà enregistrées et disponibles en lignes dans le site « You Tube ». Pour transcrire ces données, nous nous sommes appuyées sur les conventions de transcription ICOR[5]que nous avons adaptées aux besoins de notre recherche : nous avons utilisé l'API pour la transcription des énoncés émis en arabe algérien qui sont mis en italique et traduits en français en notes de bas de page. L'analyse du corpus se fonde sur la description de Kerbrat-Orecchioni (2009, 2016) des réalisations des actes de langage.

4. L'expression du désaccord dans l'émission « Controverse »

Dans notre corpus, le désaccord se forge en diverses formes se regroupant dans deux catégories principales, à savoir la catégorie des formulations explicites, et celle des formulations implicites. Les participants formulent explicitement leurs désaccords en faisant appel aux marqueurs explicites de contradiction, entre autre :

[3] Il est à signaler quels locuteurs recourent très rarement à leurs langues maternelles (l'arabe algérien et le kabyle) ainsi qu'à l'arabe classique.

[4] Dzaïr TV est une chaîne de télévision généraliste privée algérienne basée à Alger créée le 8mai2013.

[5] Préconisées par le laboratoire ICAR (UMR 5191, CNRS– Université Lyon 2–ENS-LSH de Lyon).

4.1 La contradiction positive et négative

La négation polémique[6]est l'un des moyens linguistiques que les interlocuteurs utilisent pour marquer « l'existence d'une contradiction avec ce qui a été préalablement asserté » (Moeschler 1982 : 82). C'est le fait de reprendre en le contestant l'énoncé asserté par l'adversaire. Dans notre corpus, outre l'adverbe de négation « ne…pas » (1), les interactants recourent à l'arabe algérien, leur langue maternelle, pour exprimer la négation polémique, d'où l'expression « *maʃi*[7] » (2). Voici quelques exemples qui illustrent ces cas :

(1)« 05.12.13 »

010 KD est-ce que l'émiettement peut être intéressant/ euh AA:
011 AA **ah non/ce n'est pas un- ce n'est pas un émiettement**/

(2)« 27.11.13 »

257 CC **c'est différent/ (.) dix-neuf mille neuf cents milliards (.) *maʃi*dix-neuf milliards**

Par ailleurs, la négation polémique se condense soit en morphème de négation « non »[8] (1) soit en sa variante renforcée « pas du tout » (2). Une autre forme du morphème « non » est attestée dans le corpus, c'est la particule « *la* »[9] produite en arabe algérien (3).

(1)« 27.11.13 »

042 KD monsieur AA/ (.)dit douze milliards
043 KB **non** ça c'est- (.) ça c'est deux mille treize
044 AA **non nonnon**/

(2)**« 12.03.14 »**

170 OA j'ai acheté *el watan*[10]/ eh ben je regrette/ (.) c'est amplifié de tous les côtés/ […] on a amplifié la chose/
188 KD […] est-ce que le mouvement est amplifié selon vous SK/
189 SK **pas du tout/**

(3)**« 12.03.14 »**

510 SK vous me parlez de l'amnistie nationale/ monsieur
519 HB […] ***la (.) la (.) la*** **non non j'ai pas:: j'ai pas: *ʃuf*[11]**/ j'ai pas parlé d'amnistie/ je parlais de réconciliation/

La négation polémique est utilisée pour réfuter un énoncé initiatif à la forme positive. Cependant lorsque l'énoncé contesté est à la forme négative, la contradiction apparaît sous la forme positive (1) parfois introduite ou remplacée par l'adverbe d'affirmation « si » (2).

[6]La « négation polémique » est une notion mise en place par Ducrot (1985) par opposition à la « négation descriptive ».
[7] Ce n'est pas (arabe algérien).
[8]Kerbrat-Orecchioni (2016) parle dans ce cas de « prophrase ».
[9] Non (arabe algérien).
[10]Un quotidien algérien.
[11] Regarde (arabe algérien) qui renvoie ici au sens de « écoute ! » en français.

(1)« 12.03.14 »

106 HB quand on a pas les éléments du dossier/ on peut pas se permettre de: [de donner un point de vue

110 SK **[on a les éléments du dossier/ la constitution algérienne dit clairement que les- que les libertés individuelles sont garanties/ (.) que- que le journaliste ne peut pas être EMPRISONNE/ (.) pour son opinion/**

(2)**« 12.03.14 »**

378 KD mais là (.) on n'est pas encore en campagne électorale/ (.) non elle commence à la fin du mois de mars

379 OA **si**::::

Par ailleurs, les interactants reposent la formulation explicite de leurs désaccords sur ce que Kerbrat-Orecchioni (2009 : 36) nomme, à la suite d'Austin, les « expressions performatives à valeur ‘‘réfutative’’ » (les performatifs explicites d'Austin).

4.2 Les expressions performatives à valeur « réfutative »

À la différence de la contradiction positive et négative qui *« se contentent de marquer l'acte » du désaccord, « sans le dénommer explicitement » ; les expressions performatives « ont pour caractéristique de dénommer l'acte accompli en même temps qu' (elles) l'accomplissent (…) les formulations performatives sont donc les plus claires auxquelles le locuteur puisse recourir pour spécifier le statut pragmatique de l'énoncé qu'il produit »*. (Kerbrat-Orecchioni, 2009 :36). Les expressions performatives les plus fréquentes dans notre corpus sont : « je ne suis pas d'accord » (1), « je reste en attente » (2), « je ne vais pas abonder dans ce sens » (3), « je ne partage pas votre point de vue » (4) et« je suis contre » (5).

(1)**« 12.03.14 »**

144 SK **si on se met à respecter des lois juste parce que c'est des lois/ (.) moi je ne suis pas d'accord**/ (.)

(2)**« 12.03.14 »**

136 SK **je reste quand-même extrêmement euh en attente (.) d'avoir réellement (.) l'exercice de ses droits humains pour l'ensemble euh- euh des citoyens**

(3)/(4)« 27.11.13 »

143 KD madame SR/ vous êtes-vous êtes d'accord/

144 SR <((en regardant l'animateur KD)) **écoutez-moi/ je ne vais pas- je ne vais pas abonder dans ce sens\=**

145 KD =oui

146 SR <((en regardant son adversaire))**euh::: avec tout le respect que je vous dois\ et je respecte votre point de vue (.) mais je ne le partage pas du tout (.)**

(5)**« 12.03.14 »**

215 HB **moi je suis contre le fait (.) qu'on nie tous les efforts/ (.) qu'on accuse tout le monde/ (.)**

Nous essayerons dans ce qui suit, de décrire les différentes formulations indirectes que peut prendre le désaccord dans l'émission « Controverse ». Il s'agit d'une expression comportant une contradiction avec l'assertion du locuteur précédent, mais qui ne contient aucun marqueur linguistique explicite d'opposition. L'interprétation de la valeur contradictoire que présente l'intervention réactive d'un interactant avec l'intervention initiative de son partenaire se fait en prenant en compte :

> Simultanément différents facteurs de nature hétérogène, à savoir la structure grammaticale de l'énoncé ; la nature du contenu propositionnel, l'accompagnement prosodique et mimo-gestuel de l'énoncé verbal, certains principes interprétatifs généraux, comme le principe de pertinence (les « maximes conversationnelles » de Grice) ; certaines données contextuelles pertinentes » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 45).

Ainsi, nous procédons à l'interprétation de la valeur illocutoire du désaccord dans le corpus en prenant en considération non seulement le matériel verbal et paraverbal de la séquence énonciative, mais aussi certains éléments relatifs à la structuration des actions dans l'interaction ainsi que quelques ingrédients contextuels importants.

4.3 Le trope illocutoire

Kerbrat-Orecchioni (2009 : 42) définit le trope illocutoire comme un « phénomène de *reversement de la hiérarchie des niveaux de valeur illocutoire* (où) la valeur dérivée viendra carrément *se substituer* à la valeur littérale ». Dans notre corpus, l'énoncé exprimant l'acte du désaccord comporte deux valeurs illocutoires : l'une est réelle (dérivée) et c'est celle du désaccord, l'autre est apparente (littérale) et concerne l'acte de langage qui le remplace, comme la question rhétorique (1) ou le refus (2).

(1)« 27.11.13 »

246 KD monsieur KB vous avez déclaré euh l'année dernière que (.) l'exploitation du gaz de schiste permettrait une autosuffisance/ (.) et la promotion euh de l'exportation/
247 KB **moi j'ai dis ça/**

En 247, KB pose une question rhétorique puisqu'elle ne constitue pas de véritable demande d'information : il sait à l'avance qu'il n'a pas prononcé ce que l'animateur lui fait dire. Ce faisant, KB réalise un désaccord portant sur la reformulation faite par KD de ses dires.

(2)« 27.11.13 »

013 SR […] je voudrais rebondir sur ce qu'a dit monsieur AA/ […] **l'exploitation du gaz de schiste (.) avec la méthode de fracturation hydraulique (.) actuelle (.) on ne peut pas/ accepter ce type d'exploitation sur le sol algérien**

SR exprime ici son désaccord contre l'exploitation du gaz de schiste par une expression performative de refus. Il ne s'agit pas d'un vrai refus, car selon Kerbrat-Orecchioni (2016), le refus est un acte réactif à un ordre, une demande ou à une invitation, ce qui n'est pas le cas ici puisqu'on ne demande pas l'autorisation de SR pour que le gaz de schiste soit exploité.

4.4 L'amalgame pragmatique

Selon Kerbrat-Orecchioni (2009 : 46), la notion d'« amalgame pragmatique » renvoie à l'« addition de valeurs qui peuvent se combiner selon des relations et des dosages variables ». Les participants à l'émissions « Controverse » réalisent des interventions illocutoires doubles : ce sont des interventions qui valent à la fois pour un désaccord et pour un autre acte de langage comme la critique (1), (2) et (3) ; l'interdiction (4) ou l'ordre (5).

(1)**« 12.03.14 »**

233 SK **ce qui m'étonne/ (.) c'est qu'on reproche à des journalistes de nous soutenir/ (.) alors qu'ils étaient là/ qu'ils se sont fait embarquer:::**

(2)« 27.11.13 »

099 SR **je voulais répondre aussi pour la levée du bouclier aux états-unis (.) ce n'est pas vrai qu'au départ (.) les- ce sont les fermiers qui est- qui se sont insurgés (.)**

(3)« 12.03.14 »

178 OA **dresser un tableau noir (.) dre- dresser un tableau c'est faux/**

Dans l'exemple (1), SK exprime une critique (une appréciation péjorative marquée par le verbe psychologique « étonner ») qui vaut aussi pour un désaccord (contre le fait de reprocher aux journalistes de les soutenir). Dans l'exemple (2), SR réalise un désaccord jumelé avec une critique (appréciation aléthique de vérité). En (3), OA avance deux appréciations : péjorative « tableau noir », et aléthique « c'est faux », qui expriment à la fois une critique et un désaccord vis-à-vis de la description faite par les autres interactants concernant la situation politique en Algérie.

(4)« 12.03.14 »

622 OA ils contestent juste une chose/ c'est le quatrième mandat/

623 SK **mais je l'ai dit tout à l'heure monsieur/ il faut pas confiner ça au quatrième mandat/**

En 623, SK utilise la tournure impersonnelle d'interdiction « il ne faut pas » pour interdire à son adversaire OA de « confiner » le mouvement Barakat au quatrième mandat. Mais en même temps pour exprimer un désaccord vis-à-vis de cette opinion.

(5)« 05.12.13 »

142 AG **cesse de nous dire que bechar el assad est un dé- euh est un démocrate et que el kadhafi est un démocrate**

AG réalise ici un ordre exprimé par l'impératif du verbe « cesser ». Cet acte vaut aussi pour un désaccord contre l'opinion selon laquelle « El Assad et El Kadhafi sont des démocrates ».

4.5 L'ironie

Entendue au sens large comme une simple moquerie, l'ironie désigne selon Kerbrat-Orecchioni (2017 : 147) un moment de sortie du registre sérieux qui prend « la forme de piques plus au moins acérées et de flèches plus ou moins empoisonnées dirigées vers l'adversaire ». L'ironie renvoie à cet instrument aussi bien ludique que critique qui vise à dégrader l'image de l'adversaire et de le déstabiliser. Malgré les exigences du sérieux auxquelles doit obéir l'interaction formelle, que constitue le débat télévisé, celui-ci comporte certaines formes d'ironie. Les procédés ironiques que les participants investissent pour exprimer implicitement leurs désaccords sont l'antiphrase (1) et la boutade (2).

L'antiphrase « consiste à remplacer une expression correspondant à « l'intention réelle » du locuteur par son contraire » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 212).

(1)« 27.11.13 »

631 SK le mouvement barakat ne s'oppose PAS uniquement au quatrième mandat/ monsieur/
632 OA **<((avec un ton moqueur)) oui::: oui- oui- oui**

OA fait usage en 632 d'un enregistreur « oui » mais tout en le teintant d'un ton ironique. Il s'agit donc d'une antiphrase à travers laquelle OA exprime son désaccord vis-à-vis de SK qui soutient en 631 que le mouvement Barakat ne conteste pas seulement le quatrième mandat.

La boutade se définit dans le dictionnaire de français Larousse comme une « saillie vive, imprévue, originale, qui touche au paradoxe ». Cet instrument ironique repose donc sur une plaisanterie originale, un jeu de mots ou un paradoxe.

(2)**« 12.03.14 »**

442 KD alors/ (.) SK/ (.) vous êtes contre euh le quatrième mandat du président/ est-ce qu'il y a un candidat (.) qui:: qui vous intéresse/
443 SK non/ non/ [écoutez/
444 OA [**aucun/et- et si jamais on n'a pas de quatrième il y aura pas de vote/ vous allez mettre qui à la présidentielle/ on va pas importer un président de la république/**

Dans le tour de parole 444, OA montre qu'il est contre le principe de Barakat, exprimé en 443 par son représentant SK, de ne soutenir aucun candidat à la présidentielle. Pour cela, il recourt à la boutade qui tire son effet de l'association du verbe « importer » au nom du « président de la république », puisqu'un président de la république ne s'importe pas selon la constitution. Cet effet ironique de la boutade s'accentue si nous prenons en considération le contexte algérien où l'économie dépend essentiellement de l'importation.

5. Objet et expression du désaccord

Le désaccord peut prendre diverses formes, mais aussi, il peut viser divers objets (Kerbrat-Orecchioni, 2016). Avant d'expliquer comment cet acte s'exprime en fonction de l'objet qu'il vise, nous tenons à prendre quelques exemples du corpus illustrant des cas de désaccords portant sur différents objets :

(1) Désaccord portant sur l'affirmation des faits

(1)« **05.12.13** »

278 AA **je suis pas d'accord euh de::: qu'on dise qu'au maroc/ que ça marche très bien/ par rapport à l'algérie**

(2) Désaccord portant sur la reformulation par B du dire de A

(2)« **12.03.14** »

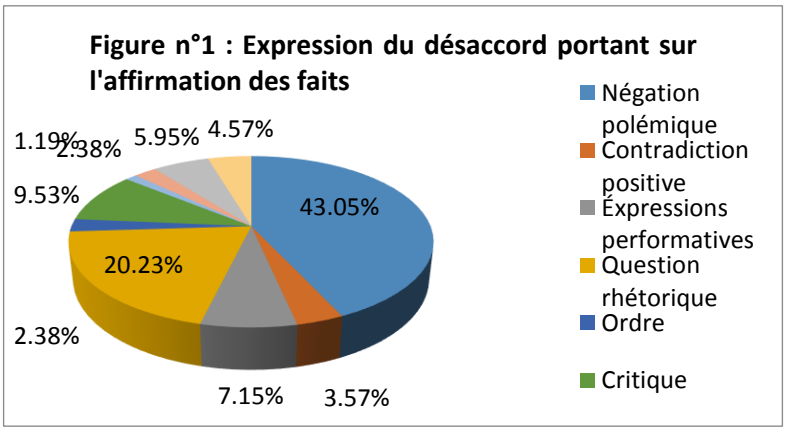
120 KD **on n'a pas dit torture**/ **non- nonon n'a pas dit torture** on a dit hématome et point de suture au niveau de la tête

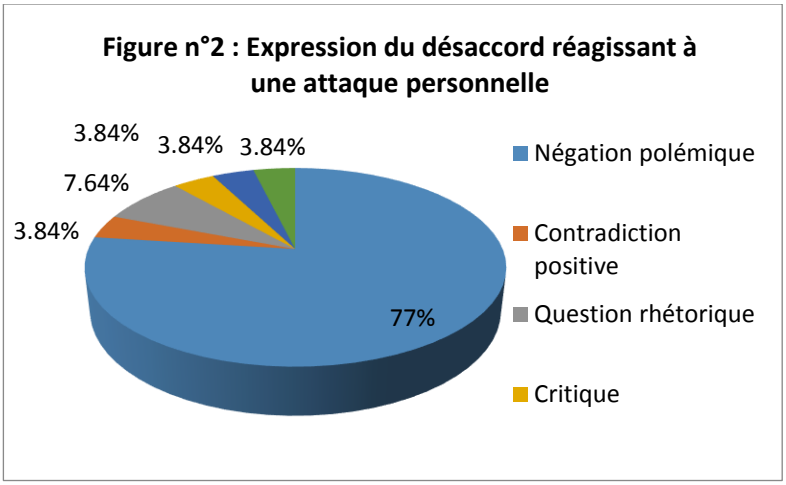
(3) Désaccord visant l'attaque personnelle

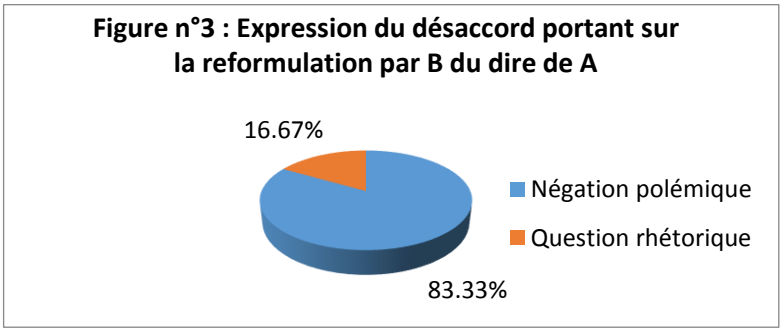
(3)« 27.11.13 »

237 SR **alors euh bon (.) je ne suis pas pessimiste du tout/ (.) mais alors pas du tout/**

L'analyse du corpus montre que même-si la négation polémique constitue le procédé le plus utilisé pour la réalisation du désaccord dans l'émission « Controverse », l'expression de cet acte varie en fonction des objets sur lesquels il porte. Les désaccords portant sur l'affirmation des faits prennent diverses formes : explicites, comme la négation polémique, la contradiction positive ainsi que les différentes expressions performatives à valeur « réfutative » ; et implicites, comme l'ironie, l'amalgame pragmatique et le trope illocutoire. Nous constatons, cependant, moins de diversité dans la formulation des désaccords réagissant à une attaque personnelle et encore moins dans celle des actes portant sur la reformulation des dires d'un interactant par son adversaire. Ce qui est illustré dans les secteurs suivants :







Nous constatons dans ces trois secteurs que la négation polémique est le moyen le plus mobilisé pour exprimer le désaccord dans l'émission « Controverse ». Ce procédé direct s'utilise avec une fréquence plus élevée dans les cas de désaccords portant sur l'attaque personnelle (77%) et sur la reformulation par B des dires de A (83.33%).

Ce qui pourrait être expliqué par le fait que ces deux cas concernent plus directement le locuteur, ce qui n'est pas le cas du désaccord portant sur l'affirmation des faits. En revanche, contrairement aux précédents, l'expression de ce cas de désaccord repose beaucoup plus sur une diversité de procédés.

Ainsi, dans le 1er secteur, les participants mobilisent une multitude de moyens : la négation polémique (43.05%), la contradiction positive (3.57%), les expressions performatives (7.15%), la question rhétorique (20.23%), la critique (9.53%), l'ordre (2.38%), le refus (1.19%), l'interdiction (2.38%), la boutade (5.95) et l'antiphrase (4.57%). La diversité des procédés d'expression du désaccord est en baisse dans le 2e secteur : la contradiction positive (3.84%), la question rhétorique (7.64%), la critique (3.84%), l'ordre (3.84%) et l'antiphrase (3.84%). Dans le 3e secteur, outre la négation polémique, les participants ne recourent qu'à la question rhétorique (16.67% des cas) pour exprimer l'acte en question.

6. Conclusion

Au terme de cet article, nous pouvons retenir que les moyens mobilisés par les interactants pour exprimer le désaccord dans l'émission télévisée algérienne « Controverse » sont extrêmement variés, donnant lieu à des formulations explicites et implicites.

Les procédés exprimant explicitement cet acte sont la négation polémique avec ses différentes utilisations, la contradiction positive ainsi que les différentes expressions performative sa valeur « réfutative ». Quant aux formulations implicites, elles apparaissent sous forme d'une expression ironique comme l'antiphrase et la boutade ; d'un trope illocutoire où l'acte du désaccord est masqué par d'autres actes de langage comme la question rhétorique ou le refus ; ou encore sous forme d'un amalgame pragmatique où la valeur illocutoire du désaccord se trouve combinée avec d'autres valeurs telles que la critique, l'ordre ou l'interdiction. Nous pouvons retenir aussi que la négation polémique est le moyen linguistique le plus utilisé pour exprimer le désaccord dans ces débats télévisés ; ce qui pourrait être expliqué par le caractère direct de ce procédé nécessaire dans un type d'interaction formelle.

Par ailleurs, les désaccords portant sur des objets différents sont formulés différemment : si les désaccords portant sur l'affirmation des faits se manifestent sous diverses formes explicites et implicites, ceux qui réagissent à une attaque personnelle ou qui portent sur la reformulation des dires d'un interactant par son adversaire sont souvent exprimés par la négation polémique malgré quelques recours à d'autres procédés. L'utilisation de ce procédé direct pour exprimer ces deux cas pourrait être relative au fait qu'ils touchent directement au locuteur contrairement au premier cas qui renvoie aux faits externes à lui.

Si nous avons décrit dans ce travail les différentes formulations du désaccord en relation avec l'objet qu'il vise dans un cadre formel, nous restons curieuses quant à sa réalisation dans les échanges informels (Traverso, 2007). Cette interrogation pourrait constituer un questionnement de base pour une future recherche.

Références

[1] BALLE, F. (2012). *Les Médias*. PUF, 128p.
[2] Austin, J-L. (1970). Quand Dire, C'est Faire. Paris : Seuil.
[3] Ducrot, O. (1985). Le Dire Et Le Dit. Paris : Minuit.
[4] Dictionnaire de français Larousse : http:// www. Larousse. fr/dictionnaires/francais/ ellipse/28434. (30 octobre 2017).
[5] Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). Les Interactions Verbales 2. Paris : Armand Colin.
[6] Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). Les Interactions Verbales 1. Paris : Armand Colin.
[7] Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). Les Actes De Langage Dans Le Discours. Théorie Et Fonctionnement. Paris : Armand Colin.
[8] Kerbrat-Orecchioni, C. (2016). Le désaccord, réaction "non préférée" ? Le cas des débats présidentiels ». <Http://praxematique.revues.org/4524>. (09 octobre 2017).
[9] Kerbrat-Orecchioni, C. (2017). Les Débats De L'entre-deux-tours Des Élections Présidentielles Françaises. Constantes Et Évolutions D'un Genre. Paris : L'Harmattan.

[10] Kerbrat-Orecchioni, C. & Doury, M. (2011). La place de l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal (2007). Http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2011-2.html. (12 octobre 2017).
[11] Moeschler, J. (1982). Dire Et Contredire. Pragmatique De La Négation Et Acte De Réfutation Dans La Conversation. Berne : Peter Lang.
[12] Searle, J.R. (1972). *Les Actes de Langage.* Paris : Hermann.
[13] Traverso, V. (2007). *L'analyse Des Conversations.* Paris : Armand Colin.
[14] Vion, R. (2008). *La Communication Verbale. Analyse Des Interactions.* Paris : Hachette Supérieur.

Annexe

Conventions de transcription du corpus

La police utilisée est Courier New. Toutes les productions verbales sont transcrites en minuscules, la majuscule renvoie au segment accentué et les chiffres sont notés en lettres. Les segments correspondant à l'expression du désaccord sont signalés en gras et soulignés, et les autres éléments particulièrement pertinents pour l'analyse sont mis uniquement en gras. L'identifiant est en début du tour et composé de deux caractères. L'énumération se fait à base de changement des tours de parole et non de lignes.

/ : intonation montante. \ : intonation descendante. [: chevauchement et interruption.

(.) : pause. = : enchaînement rapide. « : » : allongement. « - » : troncation.

« euh » : hésitation. <((description)) transcription> : production non verbale ou para-verbale.

(inaud.) : structure segmentale inaudible. […] : coupure dans un extrait du corpus

Les participants

KD (Khaled Drareni), l'animateur de l'émission « Controverse ».

AA (Abdeslam Abdenour), écrivain, auteur d'expression amazigh.

AG (Abdelkrim Ghezali), journaliste, ancien directeur de la rédaction de la Tribune.

AA (Abdelmadjid Attar), ancien Président Directeur Général de Sonatrach, ancien Ministre des ressources en eau.

KB (Khaled Boukhelifa), expert en énergie, ancien Directeur Général au Ministère d'énergie et des mines.

SR (Sabrina Rahmani), médecin et membre de la société civile.

CC (Chems Eddine Chitour), chercheur et spécialiste en énergie, professeur émérite à l'école nationale polytechnique d'Alger

HB (Hassan Bachir Cherif), Directeur de la Tribune.

OA (Omar Ait Mokhtar), Représentant du Mouvement Citoyen des Algériens de France.

SK (Sidali Kouidri Filali), Représentant du Mouvement Barakat.